

UNE QUESTION OU BESOIN D'ASSISTANCE?

Contactez notre Helpdesk:

- par téléphone: (+352) 27 12 50 18 33
- par email: helpdesk@esante.lu
- par rendez-vous pris en ligne via *eHelpdesk*,
notre guichet virtuel: helpdesk.esante.lu

AGENCE
eSanté
LUXEMBOURG

2-4, rue Eugène Ruppert / L-2453 Luxembourg
(+352) 27 12 50 18 1 / info@agence-esante.lu
www.esante.lu



Les services eSanté, pour le partage des données de santé en toute sécurité

en vue de faciliter le suivi et la
coordination de vos soins de santé
par les professionnels qui vous
prennent en charge

AGENCE
eSanté
LUXEMBOURG | Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé



DOSSIER DE SOINS PARTAGÉ (DSP)

Dossier électronique sécurisé du patient permettant de regrouper ses données de santé essentielles, qui:

- facilite le partage et l'échange d'informations entre les acteurs de la santé autorisés intervenant dans le parcours de santé du patient
- permet un accès direct aux données de santé essentielles du patient
- favorise une meilleure prise en charge coordonnée du patient



en cours de déploiement depuis 2022

CARNET DE VACCINATION ÉLECTRONIQUE (CVE)

- une consultation de vos vaccins possible à tout moment
- des recommandations personnalisées
- des notifications de rappel vaccinal
- un carnet partagé avec les professionnels de la santé

plus d'un million
de DSP ouverts*

plus de 8,6 millions
de documents dans les DSP

plus de 695.000
DSP contenant au moins un document

plus de 440.000
consultations des DSP en 2022

plus de 68.000
droits d'accès permanents accordés aux professionnels de santé par les patients

moins de 0,19%
de demandes de fermeture du DSP

plus de 15.000
carnets ouverts

plus de 63.000
vaccins enregistrés

plus de 50%
des pédiatres formés au CVE

Vos données de santé à portée de main avec l'application mobile myDSP

Accédez à tout moment au contenu de votre DSP (résultats d'examens biologiques, résumé patient, imagerie médicale, etc...) en téléchargeant l'application sur votre smartphone. (codes QR en bas)



MASANTÉ@UE

Service d'échange de données de santé au sein de l'UE, via un réseau sécurisé reliant les Points de Contact Nationaux pour la e-santé, qui:

- permet des soins mieux adaptés lors d'un séjour à l'étranger
- permet le partage d'un résumé patient contenant les informations de santé essentielles avec un médecin à l'étranger
- permet l'envoi d'une prescription électronique pour récupération dans une pharmacie d'un autre pays européen

Le consentement pour l'échange transfrontalier de données de santé doit être donné au sein du DSP (Configurateur de profil/ Droits d'accès).

Pour utiliser les services eSanté, il suffit d'activer votre compte eSanté
via l'application mobile myDSP ou directement sur notre portail www.esante.lu.

